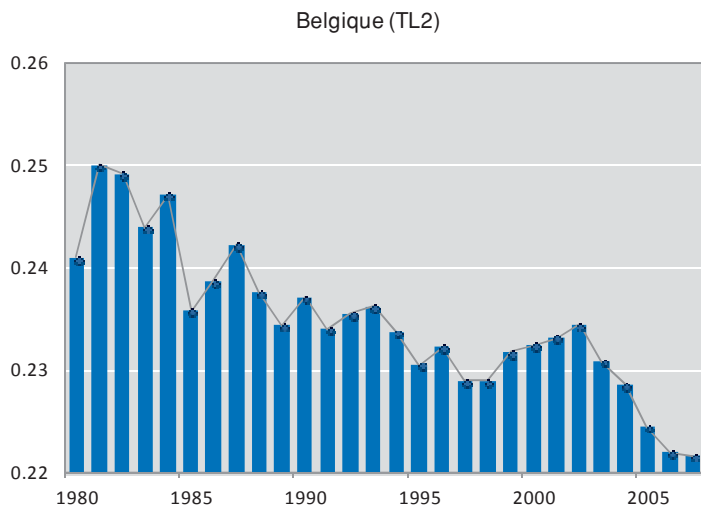
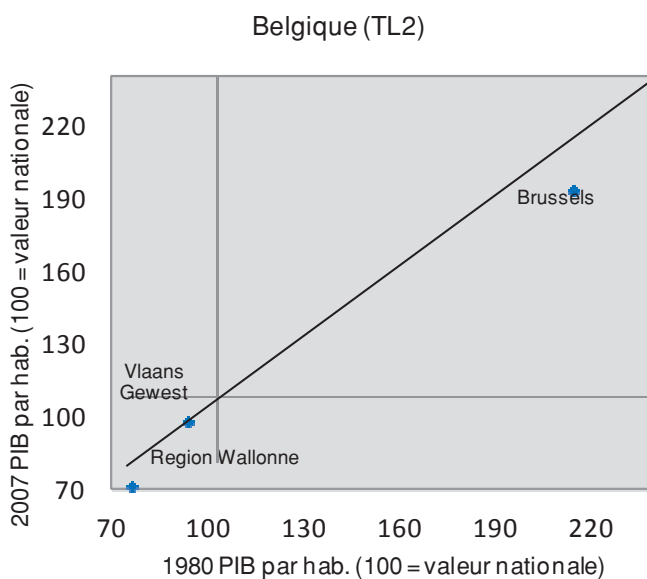


Belgique

Indice d'inégalité de Gini du PIB par habitant dans les régions de niveau TL2, 1980-2007



Évolution du PIB par habitant des régions entre 1980 et 2007

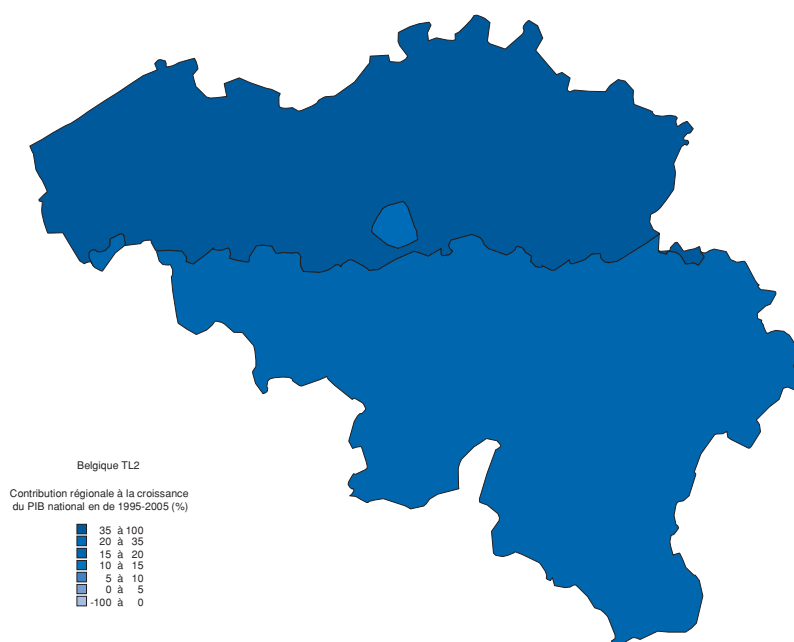


L'activité économique en Belgique n'est pas très concentrée par rapport aux autres pays de l'OCDE. Son indice de concentration géographique fait partie des plus bas de l'OCDE et aucune région de niveau TL3 ne produit plus de 20 % du PIB national.

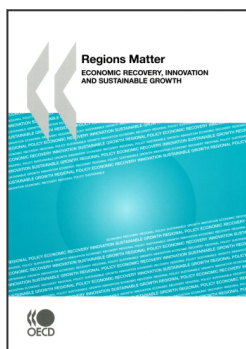
Les écarts de PIB par habitant entre les trois régions belges de niveau TL2 ont fluctué entre 1980 et 1986, puis ils ont décliné au cours des 25 dernières années, en particulier sur les six dernières. Ce recul s'explique essentiellement par le rattrapage de la région flamande, qui a enregistré le plus fort taux de croissance du PIB par habitant des trois régions de niveau TL2 de la Belgique pendant la dernière décennie. Son PIB par habitant était inférieur de 7 % à la moyenne nationale en 1980, mais il l'avait rattrapée en 2007. Un déclin relatif des résultats de la région de Bruxelles-capitale a également contribué à la diminution des disparités.

En raison de l'importance de la région flamande (mesurée en pourcentage du PIB) et de son fort taux de croissance, elle a représenté plus de 60 % de la progression globale du PIB national au cours de la dernière décennie. La région Bruxelles-capitale a contribué à hauteur de 20.2 % et la région wallonne à 18.7 % de la croissance nationale totale.

Contribution des régions (en %) à la croissance du PIB national, 1995-2005



Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données régionales de l'OCDE (2009) et Cambridge Econometrics.



Extrait de :

Regions Matter

Economic Recovery, Innovation and Sustainable Growth

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264076525-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Belgique », dans *Regions Matter : Economic Recovery, Innovation and Sustainable Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264076549-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.